

RÈGLEMENT CLUB EXPOSANTS

Espace
réservé aux
exposants

Horaires :

30 nov-2 dec : 8h30-17h30

3-4 dec : 8h30 18h30

Espace d'échange et de calme

Il est interdit de faire des réunions, conférences et d'y inviter des personnes non-exposantes.

Café, thé, eau, viennoiseries, gâteaux à disposition

Service effectué par l'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation
Merci de ne pas se servir dans le frigo ou dans les réserves.



Il est interdit de repartir avec des boissons (sauf eau) ou des aliments



Pensez aux autres et consommez avec modération



Espace collectif propre & intact



Laissez l'espace propre et fonctionnel

Merci de jeter vos déchets dans les poubelles appropriées

**L'équipe d'Auvergne-Rhône-Alpes Orientation
reste à votre disposition pour toutes questions**

Si vous êtes fumeurs de cigarettes, électroniques ou non, nous vous invitons à fumer dans les espaces extérieurs.

Nous vous remercions de jeter vos mégots dans les cendriers et poubelles prévus à cet effet

